

Permanence du 7 Novembre 2019

1) Monsieur Mairel Serge est venu me renseigner pour les conditions d'extension de sa maison en zone M-U. Je l'ai invité à consulter le règlement du PRRI de 2016.

2) Un habitant de St Bonnet du Gard est venu me remettre 2 photos d'foundation de 2002

3) j'annexe au présent registre copie du mail de Yves Pauwels et l'agymarch reçu sur la boîte mail dédiée à l'enquête (annexe 3)

4) MM^{es} Auzas se sont présentés pour évoquer le cas de leur parcelle 237 mitrée en zone Aj. Je les ai invités à préciser leur demande par écrit (tous se réfugie au par couver).

5